

Mise à jour le 01/07/2025

Module complémentaire AFNOR (100 heures)

Présentation de la nouvelle Formation de Réflexologue conforme aux exigences de la norme

AFNOR NF S99-807

Bloc de compétence 1 : « Analyser la demande et élaborer un programme d'actions

d'accompagnement réflexologique personnalisé »

Acquisition des informations fondamentales nécessaires à réaliser un bilan réflexologique et à créer un protocole.

- Acquisition des compétences en écoute bienveillante et relation client.
- Maîtrise des indications et contre-indications.
- Enseignement de l'Anatomie, de la physiologie et des déséquilibres associés, écoute, études de cas .

Total d'heures 30.

Bloc de compétence 2 : « Mettre en œuvre des protocoles de relaxation et/ou de stimulation réflexe »

- Base pour l'enseignement en réflexologie plantaire.
- Pratique en binôme et mise en situations professionnelles (études de cas).

Total d'heures 60.

Bloc de compétence 3 : « Gérer, développer et promouvoir l'activité professionnelle de Réflexologue »

Créer et développer son activité,

assurer sa posture professionnelle, la déontologie et le suivi de la veille.

Total d'heures 10.